

Mot d'ouverture : session sur la solidarité économique

G. Gregory Gay, C.M., Joe Geders, C.M.
et Robert P. Maloney, C.M.

Aujourd'hui pour présenter un thème qui est très important pour la croissance, l'unité et la vitalité de la Congrégation pour l'avenir: la solidarité économique. Les Père Gregory Gay, Robert Maloney, avec l'aide du Père Joe Geders, ont coécrit un long article sur ce sujet. Vous l'avez tous lu dans la préparation de cette session.

POURQUOI LA SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE ?

Pourquoi le Père Gregory, le Père Joe et moi-même, considérons-nous ce sujet si important? Permettez-moi de vous présenter deux raisons.

1. Au cours de ces deux dernières décennies, avec l'aide de vos Provinces, la Congrégation s'est développée dans les Iles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, El Alto et Cochabamba, en Bolivie, la Tanzanie, la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, l'Angola, l'Afrique centrale, le Rwanda, le Burundi, le Bénin, la Tunisie, la Thaïlande et d'autres endroits. Nous avons entrepris une mission conjointe, impliquant plusieurs Provinces, à Punta Arenas, au Chili. Nous sommes également retournés en Chine continentale. La Congrégation est de plus en plus globale.

Mais nous serons une véritable communauté mondiale que si nous vivons dans la solidarité mondiale en tant que confrères. Notre vocation en tant que membres de la Congrégation n'est pas juste pour un travail particulier, ni dans une Province en particulier. Mais il faut prendre en considération la mission internationale de la Congrégation et notre être-ensemble dans le monde entier au service de la mission «comme des amis qui s'aiment profondément», pour reprendre l'expression de Vincent¹.

¹ CR VIII, 2.

Un situation marquante de notre époque au sein de la Congrégation de la Mission, c'est que bon nombre de Provinces ont un personnel de plus en plus nombreux, mais avec peu de ressources financières, alors que certaines Provinces avec un personnel décroissant ont des moyens économiques, même si ces ressources ont été réduites par la crise économique actuelle et sont actuellement très utilisées pour la prise en charge des confrères âgés et malades. Nos Constitutions appellent les Provinces à partager leurs biens temporels les uns avec les autres, de sorte que les Provinces qui en ont plus puissent venir en aide aux personnes dans le besoin². En favorisant la solidarité économique entre nous-mêmes et nos Provinces, nous allons non seulement enseigner et prêcher la justice sociale et l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres³, mais nous mettrons « en pratique ce que nous prêchons ».

« Le défi », le Pape Jean-Paul II écrivait : « Est d'assurer une mondialisation de la solidarité, une mondialisation sans marginalisation »⁴. Plus la sensibilité de nos Provinces à la solidarité à tous les niveaux, y compris la solidarité économique, sera forte plus unie sera la Congrégation.

Cette solidarité ne concerne pas seulement les Provinces qui ont des ressources plus importantes. Elle suppose aussi que les Provinces bénéficiaires protègent et utilisent à bon escient les fonds qui sont mis en place pour les aider à garantir leur avenir, et qu'elles s'efforcent de devenir autosuffisantes, en maintenant un style de vie simple en accord avec nos vœux et les conseils évangéliques, et que, lorsqu'ils choisissent des œuvres, ils envisagent, comme saint Vincent, comment ils pourront financer ces œuvres à l'avenir.

2. Une deuxième raison pour laquelle il est important pour nous d'aborder le thème de la solidarité économique aujourd'hui est la suivante. Les bénéficiaires de la solidarité économique ne seront pas seulement les confrères des Provinces qui ont moins de moyens économiques. Les bénéficiaires, en dernier lieu, seront les pauvres que nous servons. Si les confrères dans toutes les Pro-

² C 152, § 1 : « Les Provinces et les maisons devraient partager leurs biens temporels les uns avec les autres, afin que ceux qui ont plus puissent aider ceux qui sont dans le besoin ».

³ Bien sûr, cette question est beaucoup plus large que la Congrégation de la Mission. Pour certaines considérations intéressantes analogues, cf. THOMAS J. GREEN, « S'occuper du Patrimoine des Pauvres : structures diocésaines et paroissiales de l'administration financière », *Le juriste* 56 (1997), 706-734.

⁴ JEAN-PAUL II, *Message de Paix* (1^{er} janvier 1998), 3.

vinces disposent des moyens économiques pour initier des projets durables et créatifs du Changement Systémique, alors les pauvres seront beaucoup mieux servis par la Congrégation.

CE QUI A ÉTÉ FAIT ET QUE PEUT-ON FAIRE ENCORE ?

L'article sur la solidarité économique souligne que la Congrégation a déjà fait beaucoup, surtout avec nos nouvelles Constitutions de 1984. Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses initiatives ont été lancées. L'article décrit huit réalisations :

1. FMI (Fonds de Mission internationale): 2000 et FMI: 2004. Ce fond génère désormais la plupart de l'argent que la Curie Généralice distribue annuellement aux Provinces avec moins de moyens économiques. Le fonds a été créé grâce à l'aide généreuse de la Fondation Franz et de plusieurs Provinces, en particulier celles des États-Unis.
2. VSO et VSF. Le VSO permet aux Provinces défavorisées d'envoyer des projets à des organismes de bienfaisance et les aide à amasser plus d'un million de dollars par an. Le VSO et VSF sont capables de fonctionner seulement en raison de la contribution de la Fondation Franz, de plusieurs Provinces et de confrères qui font des dons directement au VSO.
3. Fonds de Patrimoine pour les Provinces pauvres. Au moins 24 Provinces et Régions ont désormais un Fonds de Patrimoine.
4. Un Fonds de Patrimoine pour la Curie Généralice. La Fondation Franz a promis d'aider le Supérieur Général à mettre en place un fonds important pour les futurs méga-projets. Les Provinces, les confrères individuellement, et d'autres fondations seront aussi invités à contribuer au renforcement de ce fonds. Sur quoi pourrait se concentrer un méga-projet? Où sera-t-il? Pourra-t-il se concentrer sur des questions de santé comme le sida ou le paludisme? Pourra-t-il se concentrer sur l'alimentation ou l'éducation des enfants pauvres? Pourra-t-il mettre l'accent sur le micro-crédit afin que les pauvres puissent s'aider eux-mêmes? Aura-t-il lieu en Afrique? Aura-t-il lieu ailleurs?
5. Commission pour la promotion du Changement Systémique. La Commission s'est engagée dans un large éventail d'activités. Il a recommandé le projet de micro-crédit en Haïti, l'initiative de *la Gestion Sage de l'Argent*, et d'autres projets. Elle a offert des ateliers sur le Changement Systémique sur tous les continents.
6. Trois programmes d'attribution. La Curie Généralice et la Commission pour la Promotion du Changement Systémique ont offert

3 différents programmes de récompenses pour promouvoir des projets créatifs au sein de la Congrégation.

7. *La Gestion Sage de l'Argent* pour la Mission. L'Économiste Général et la Commission pour promouvoir le Changement Systémique ont offert des programmes sur *la Gestion Sage de l'Argent* et en offriront un autre à Paris le mois prochain.
8. Haïti. La Congrégation, en collaboration avec la Famille Vincentienne internationale, a lancé Zafèn, un site de micro-crédit, en 2010. Nous envisageons de lancer une nouvelle initiative pour 2013: un programme d'alimentation qui permettra à tous les enfants dans les écoles sélectionnées d'avoir un repas chaud quotidiennement.

Ce sont là des initiatives de la Curie Généralice, avec le soutien d'un certain nombre de Provinces. Mais plus encore, beaucoup de vos Provinces ont généreusement contribué à aider de nouvelles missions, des Régions et des Provinces à se lancer et à mettre en place des fonds patrimoniaux. Beaucoup d'entre vous continuent à envoyer du personnel et de l'argent aux régions les plus pauvres du monde témoignant de votre solidarité avec les personnes les plus marginalisées. Que peut-on encore faire ?

L'article propose dix moyens :

1. La sensibilisation à l'appel à la solidarité économique
2. Construire des Fonds du Patrimoine
3. Clarifier les conditions d'utilisation des Fonds du Patrimoine
4. L'utilisation de micro-crédit dans d'autres pays, comme l'illustrent nos efforts en Haïti
5. Les méga-projets favorisés par le Supérieur Général
6. Des efforts supplémentaires pour aider les Provinces à devenir autonomes
7. Des moyens concrets pour la promotion de *la Gestion Sage de l'Argent* pour la Mission
8. La promotion d'un bureau de développement entièrement fonctionnel
9. La création d'un Comité d'investissement international
10. Développer des moyens concrets pour préserver et partager le patrimoine de la Congrégation

Notre sujet d'aujourd'hui est la solidarité économique. Mais bien sûr, comme l'article que vous lisez le souligne, la solidarité économique

n'est pas la seule forme de solidarité, même si c'est le thème que nous traitons cet après-midi.

Toutes les formes de la solidarité chrétienne sont une extension de notre unité baptismale et, dans la Congrégation de la Mission, ils sont une extension des vœux qui nous unissent dans la petite Compagnie de saint Vincent « comme des amis qui s'aiment profondément ». Cela signifie que chacun de nous, individuellement et collectivement, et chaque Province ont quelque chose de précieux à apporter à notre unité commune. Même si des Provinces ne peuvent pas partager leurs ressources financières, elles peuvent partager d'autres choses. La solidarité doit être beaucoup plus qu'un simple flux d'argent des Provinces qui ont plus de moyens économiques aux Provinces qui en ont moins. Nous devons faire attention à ne pas sous-estimer les dons qui ne sont pas monétaires, mais au contraire, nous devons reconnaître que chaque don est précisément un don comme tel. Chaque individu et chaque Province ont quelque chose à partager avec la Congrégation dans le monde entier. Il n'y a pas que les personnes qui donnent et les personnes qui reçoivent. Chacun doit pouvoir donner et recevoir. La solidarité nous concerne tous.

COMMENT AVANCER EN MATIÈRE SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE ?

Il y a sûrement beaucoup d'autres moyens concrets pour favoriser la solidarité économique que ce que nous avons pensé, le Père Gregory, le Père Joe et moi-même. En tant que Visiteurs, vous avez probablement des suggestions à nous faire. Nous vous encourageons à les formuler ce matin. Donc, comme une méthode de stimulation de suggestions et de réactions à l'égard de ce que dit l'article, le reste de cette session sera organisée comme suit.

Voici ce que nous espérons avant tout. Le Père Gregory vous demande en tant que Visiteurs, après avoir lu l'article, de lui lancer des défis ainsi qu'à son Conseil. Par exemple, vous pouvez vous exprimer dans vos groupes sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que vous voulez que le Supérieur Général, avec son Conseil, fasse afin de promouvoir la solidarité économique avant la fin de son mandat en 2016 ?
- Que voulez-vous que la prochaine Assemblée Générale fasse afin de favoriser la solidarité économique ?
- Voyez-vous des suggestions dans l'article qui sont faisables ?
- Y a-t-il des suggestions, au-delà de celles de l'article, que vous recommanderiez ?

Vous êtes un groupe expérimenté et créatif. Vous êtes les responsables de plus de **3 000 hommes** que le Seigneur a appelés à être les serviteurs des pauvres. Je vous encourage à formuler des suggestions et des défis pour le Supérieur Général et son Conseil et de définir des moyens concrets de promouvoir la solidarité économique, de sorte que finalement les plus pauvres d'entre les pauvres puissent bénéficier de la sagesse dont vous faites preuve aujourd'hui.